

Ville de Lessines



Déclaration de politique générale

Législature 2019-2024

(Approuvée par le Conseil communal en séance du 28 février 2019)

Suite aux résultats des élections en octobre 2018, les listes « Majorité communale » PS, « Ensemble » MR et « OSER » CDH se sont accordées pour gouverner Lessines durant cette mandature.

La Commune constitue le niveau de pouvoir le plus proche des habitants, ce qui lui confère un rôle essentiel la mise place d'une réelle politique de participation citoyenne.

A l'issue du dernier scrutin, les citoyens ont manifesté leur soutien à la majorité en place qui a dès lors été reconduite. La majorité est déterminée à mériter cette confiance.

Si la déclaration de politique générale est prévue dans le Code de la Démocratie locale, la Région wallonne impose désormais aux communes de s'inscrire dans la programmation de l'action communale par la démarche du Plan Stratégique Transversal (PST). En effet, la Ville de Lessines avait déjà manifesté son intérêt pour cette dynamique en posant candidature en tant que commune pilote. Grâce à la participation au projet « CHOQ » proposé en supracommunalité, la ligne hiérarchique de l'Administration a pu bénéficier d'une formation spécifique en management et se sensibiliser à la démarche PST.

Ainsi, la déclaration de politique générale du Collège communal sera synthétique et se limitera à préciser les actions majeures retenues par les groupes politiques de la majorité. Le PST déclinera cette déclaration en objectifs stratégiques eux-mêmes traduits en objectifs opérationnels, eux-mêmes enfin définis en actions et en moyens d'actions. En outre, le PST programmera les projets retenus dans le temps, les budgétisera et déterminera la méthode d'évaluation des réalisations.

Sur base des programmes politiques des groupes de la majorité, le Collège communal a pour ambition de confirmer les qualités de la Ville de Lessines comme une Ville d'avenir et de potentiels et d'en valoriser les atouts.

Objectif :

Lessines, orientée vers l'avenir.

Une Ville où développements 'social et économique' sont des priorités indispensables au bien-être de la population.

La situation de l'emploi et la dégradation progressive de la situation sociale et économique constituent la préoccupation essentielle de nos concitoyens. En vue de garantir le bien-être de la population lessinoise, la majorité en place traduira ses actions par deux développements essentiels, l'un social, l'autre économique.

Examinons d'abord le volet social, le volet économique, ensuite.

1. Le développement social

La majorité s'engage à valoriser la démocratie participative, promouvoir la proximité des services communaux, mener des politiques actives en faveur de la petite enfance, des jeunes et des seniors, accentuer les dynamiques sportives et culturelles, associatives et festives.

1.1. L'axe de la démocratie participative et proximité des services communaux

a) Budget participatif

La majorité s'engage à réserver un budget participatif pour les projets choisis et gérés par la population. Pour ce faire, elle s'engage à initier des rencontres avec la population dans le but de susciter le dialogue et de voir émerger des projets qui répondront directement aux attentes des citoyens.

En outre, dans la mesure où les décisions des organes locaux auront une incidence majeure sur la vie des habitants, la majorité s'engage à solliciter, dans la mesure du possible, l'avis des citoyens concernés.

b) Modernisation

L'Administration communale veillera à être davantage accessible via les moyens de communication modernes (e-guichet par exemple). La sensibilisation et formation du personnel à ces technologies seront un objectif à court terme. En outre, la majorité s'engage à proposer aux citoyens des services adaptés à leurs besoins. Le personnel sera également orienté vers son rôle d'assistance du citoyen dans les démarches administratives parfois complexes. En cas de nécessité, le personnel mobile pourra se rendre au domicile du citoyen plus âgé ou moins valide.

La majorité s'engage à proposer aux citoyens l'accès au e-guichet qui leur permettra de commander directement certains documents administratifs et d'éviter les pertes de temps.

La majorité s'engage à veiller aux mises à jour du site internet et de la page facebook qui rencontrent déjà un franc succès auprès de la population.

1.2. L'axe santé, petite enfance, jeunesse et seniors

a) Santé

La majorité s'engage à étudier la possibilité de soutenir l'installation de jeunes médecins sur le territoire communal, par le biais, à titre d'exemple, d'espaces temporaires qui leur seraient réservés.

La majorité s'engage à veiller à favoriser une politique de prévention en collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

b) Augmentation du nombre de places d'accueil chez les gardiennes à domicile.

La majorité s'engage à mener une politique favorisant une offre accrue de places d'accueil chez les gardiennes à domicile. Si la Ville de Lessines propose déjà une crèche accueillant 36 enfants, la majorité veut proposer une offre d'accueil diversifiée.

c) Participation citoyenne des jeunes.

Dans le cadre des cours de citoyenneté, des projets mûris par les jeunes pourront être présentés au Conseil communal.

Clubs de sports, écoles, mouvements de jeunesse, ... comptent bon nombre d'adolescents motivés et dont on ne peut douter de leur intérêt à la vie de la cité.

d) Valorisation du travail accompli par le Conseil des Aînés.

Le travail actif du Conseil consultatif des Aînés se poursuivra. Des collaborations fructueuses seront menées en partenariat avec le CPAS et les maisons de repos de l'entité.

La majorité s'engage à étudier l'ouverture d'une résidence-service.

1.3. L'axe culturel, sportif, associatif et festif

a) Culturel

La majorité s'engage à aménager l'ancien Moulin Williame, acheté sous la mandature précédente, en un club culturel et un espace de rencontres citoyennes, lieu de discussions et de débats en dehors des moments de spectacles, dans l'esprit d'un café culturel.

En outre, est prévue une salle de concert complètement insonorisée à l'arrière, reliée directement au centre-ville. La majorité mise également sur la culture pour produire des effets positifs sur l'activité économique et sociale de Lessines. L'ADL mobilisera ses compétences pour soutenir la démarche par des ateliers créatifs.

La majorité s'engage à développer les procédures d'appui devant permettre au public défavorisé de disposer d'un accès aux activités culturelles et l'utilisation de l'art comme moteur économique.

b) Sportif

La reconstruction d'une nouvelle piscine est le 1^{er} engagement. Notre piscine était vieillissante et malgré une restauration cosmétique dans les années 90, les infrastructures techniques ont près de 50 ans. C'est pourquoi notre piscine est aujourd'hui fermée. La majorité s'engage à effectuer une rénovation complète de la piscine qui sera alors un outil moderne et fonctionnel pour plusieurs décennies.

La majorité s'engage à étudier la possibilité de proposer un tarif préférentiel pour l'accès à la piscine pour toutes les écoles de l'enseignement fondamental tous réseaux confondus. En outre, une réflexion sera menée sur l'offre du transport scolaire vers la piscine.

c) Associatif

L'appui au monde associatif ne se limite pas uniquement aux subventions directes. Gestion des mises à dispositions d'infrastructures et de services, mutualisations du matériel, voilà des objectifs que la majorité s'engage à poursuivre avec le monde associatif.

d) Festif

Le besoin d'une salle de fêtes disponible à Lessines pour les particuliers et les associations est criant. La majorité s'engage, à proposer une véritable salle à Lessines. Les maisons de villages seront également mises à l'honneur.

2. Le développement économique

La majorité encouragera le développement économique sur plusieurs axes : la mobilité, le cadre de vie, le commerce, l'agriculture et enfin le tourisme.

2.1. L'axe mobilité

a) Liaison à l'axe autoroutier

La majorité s'engage à plaider en faveur de la poursuite des travaux de contournement de Lessines via l'extension de la liaison à l'E429-A8 de la Chaussée de Renaix à la Route industrielle. Si la mise en œuvre de ce projet ne dépend pas de l'autorité locale, elle veillera à appuyer cette demande pertinente et cohérente pour un maillage efficace en voies de communication.

b) Mobilité douce

La majorité s'engage à mettre en œuvre des mesures favorisant la mobilité douce : via l'entretien et le développement du Ravel par exemple. En outre, les espaces réservés au covoiturage seront encore renforcés.

La majorité s'engage à revendiquer auprès des instances concernées une meilleure offre en transports en commun tant du centre-ville que des villages.

c) Prévention

En bonne collaboration avec la Zone de Police, la majorité s'engage à aménager des radars intelligents et à favoriser le contrôle des poids lourds dont les passages provoquent de réelles nuisances pour le voisinage.

2.2. Cadre de vie

a) Aménagement des ronds-points

La majorité veillera à aménager les ronds-points selon des thématiques propres à chaque lieu et à embellir les entrées de ville qui reflèteront une image positive de notre cité.

b) Environnement

Inscrite dans le projet POLLEC, la majorité s'engage à étudier la faisabilité de pose de turbines de production électrique sur la Dendre et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. En effet, la majorité privilégiera un modèle de production collective d'électricité verte.

La majorité s'engage à multiplier les espaces verts et de détente en ville et dans les villages. Ces espaces seront entretenus et surveillés. La majorité s'engage à proposer des sentiers promenades et des terrains en vue d'y aménager des espaces potagers à utilisation collective ou individuelle permettant ainsi aux citoyens de cultiver leurs légumes.

La majorité s'engage à développer le nombre de containers pour la récolte des déchets organiques, à accroître le nombre de poubelles pour le tri sélectif.

c) Aménagement du centre-ville

La majorité s'engage à faire aboutir le projet d'aménagement du quartier Dendre-Sud qui comportera logements, commerces et services. Une passerelle reliera les parties basse et haute de la Ville. La concrétisation de ce projet modifiera substantiellement la perception du centre-ville tant pour les habitants que pour les visiteurs. Lessines deviendra une ville moderne ancrée dans ses traditions.

La majorité s'engage à finaliser le partenariat public-privé relatif au réaménagement du quartier du Ruichon, cœur historique de la Ville.

La connexion du site de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose au centre-ville est une priorité pour la majorité.

La majorité s'engage à encourager les investisseurs en créant un climat propice au développement de leurs activités.

d) Logements

La majorité s'engage à promouvoir et soutenir les initiatives favorisant une diversité dans l'offre de logements, un habitat partagé, l'accessibilité à un logement décent et la rénovation des logements insalubres.

2.3. L'axe commercial

a) Halles

La majorité s'engage à étudier la possibilité de mettre en place des halles pour les producteurs locaux et à dynamiser le marché en ville ainsi que les marchés dans les villages. La majorité s'engage à mettre en valeur les circuits courts notamment via l'appel à projet UIA.

b) Collaboration avec l'ADL

La majorité s'engage :

- à soutenir l'ADL dans ses actions en faveur du développement local qu'il soit économique et social,
- à accroître sa collaboration avec celle-ci pour réfléchir à une stratégie d'actions et de développement autour de nouvelles thématiques.

c) Co-working

La majorité s'engage à soutenir l'aménagement de structures commerciales intégrant le co-working.

2.4. L'axe agriculture

La majorité s'engage à refuser les nouvelles demandes de permis d'exploitation pour les exploitations agricoles industrielles animales. Leurs nuisances et les atteintes au bien-être animal justifient cette décision.

2.5. L'axe touristique

a) Hôpital Notre-Dame à la Rose

Si le complexe de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose rayonne au-delà des frontières de notre ville, la majorité considère que d'autres composantes d'un tourisme moderne sont insuffisamment développées. C'est pourquoi la majorité envisage de scinder l'activité muséale particulière sur le site de l'HNDR du tourisme en général. La majorité s'engage à proposer une offre plus globale en matière de tourisme valorisant les atouts tels que : sa localisation (le Val de Dendre, sa frontière linguistique), ses ressources naturelles (les carrières), ses événements culturels et sportifs (Roots 'n Roses, Grand Prix Claudy Criquelion), son folklore (le Festin, le Cayoteu). La majorité s'engage à proposer des packs touristiques attractifs valorisant les facettes de notre entité : parcours Magritte, le Ravel (reliant Londres à Brindisi).

La majorité s'engage à tendre vers l'autonomie financière du site de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose en promouvant les partenariats publics privés, en développant les activités HORECA.

b) Chargeur à bateaux

La majorité s'engage à étudier la remise en état et la valorisation du chargeur à bateaux dans un espace semi-ouvert.

c) Visibilité

La majorité s'engage enfin à veiller à la pose de totems tant au centre administratif qu'à la bibliothèque destinés à mettre en valeur les facettes de la vie très active à Lessines (culturelle, sportive, associative...). En outre, la majorité s'engage à mettre en place des écrans aux entrées de la Ville pour garantir la visibilité des événements organisés sur le territoire.

Conclusions

Cette déclaration de politique générale se veut succincte. Par le biais du PST, elle se verra davantage détaillée dans le temps et dans les chiffres.

Les actions prioritaires citées constituent la synthèse de la politique de l'exécutif local.

Ainsi, pourra se régénérer et aller croissant chez les habitants de Lessines, le bien-être d'y vivre, **LA FIERTÉ D'ÊTRE « LESSINOIS ».**